

COMMISSION JURIDIQUE

Réunion du 23 Juillet 2025

Présents : Mme RETOURNE, MM. DUCANSEL, FOURE, PATTE, SINOQUET

Absents : MM. BOCHENT, CANDAS, CAUVIN, DEFOSSEZ, LEBOUÉ, NOTEL, POLET

Les décisions de la Commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 7 jours, à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF (à envoyer à wleclercq@somme.fff.fr).

DEFINITION DES GROUPES D3 A D5

La commission prend en compte l'ensemble des engagements

Elle tient à rappeler plusieurs événements qui ont fait que la composition des divisions a changé par rapport à son PV du 9 juillet 2025 :

- en D1 : non montée de Daours car infraction à l'article 12 confirmée, c'est Cagny qui prend la place de Daours
- en D2 : Candas a demandé à prendre la place de son équipe 2 en D4, c'est Eaucourt qui prend la place de Candas
- en D4 : Millencourt qui a été rétrogradé en D4 a demandé à prendre la place de son équipe 2 en D6
- en D5 : Monchy Lagache 2 maintenu en D5 a demandé à partir en D6
Frireulles fusionne avec Quesnoy le Montant et Boves fusionne avec Cagny
- Inactivité de club : Allonville et Pont de Metz
- Entente de club : Namps Maisnil avec Vers sur Selle 2

Accession Supplémentaire suite à désistement :

- Accession en D4 : Nibas Fressenneville 3, Hautvillers et Harondel 2
- Accession en D5 : Friville Escarbotin 3, Miannay Moyenneville 3, Bourseville, Picquigny 2, St Sauveur 2 et Ste Emilie Epehy 2

La commission tient à rappeler aux clubs de Candas ABC2F en D4, de l'OL Monchy Lagache 2 et de FRS Millencourt en D6 que le règlement des Championnats seniors Masculins de la LFHF (article 2) indique que si une équipe abandonne ses droits sportifs à engagement (demande à descendre de division) ne pourra prétendre à une accession la saison suivante.

La commission procède à la composition des groupes de D3 à D5

La notion de géographie a été retenue pour la composition des groupes

La parution de ces groupes sera diffusée vendredi 25 juillet à la suite des tirages des groupes de D1 et D2 qui se tiendront le jeudi 24 juillet

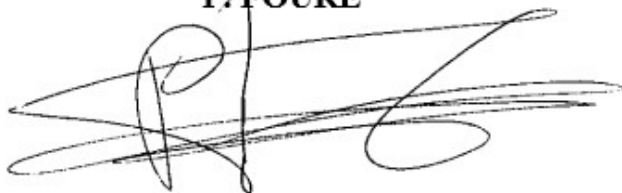
Il reste 2 dossiers en attente suite à appel en commission d'appel affaires générales des clubs de Ribemont sur Ancre et de Lignières qui seront jugés le mercredi 23 juillet 2025.

ENGAGEMENT DES JEUNES, FEMININES, VETERANS ET D6

La commission demande aux services administratifs du District de prolonger jusqu'au 15 aout la possibilité pour les clubs l'engagement de leurs équipes dans ces catégories.

Prochaine réunion : à définir

**Le Président
P.FOURE**

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and horizontal strokes.

**le Secrétaire de séance
R. PATTE**

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and a horizontal line.